

situés dans le parc des montagnes Rocheuses où la compagnie avait vendu des terres dans le dessein d'éloigner certains colons du parc. Aujourd'hui, elle a renoncé à ses droits dans les limites des parcs et sur les réserves indiennes et, de plus, elle en a fait autant au sujet d'une importante étendue de terrain dans les trois provinces des prairies. La Compagnie de la baie d'Hudson a accepté des terres de la couronne au lieu de celles auxquelles elle avait renoncé dans les réserves indiennes que j'ai mentionnées. Il y a du mécontentement lorsque la compagnie choisit ces terres dans un bloc délimité, mais il ne faut pas oublier qu'elle a droit de porter son choix sur les terres comprises dans ce que l'on désigne sous le nom de zone fertile dans les trois provinces des prairies.

M. KENNEDY: Je suppose que l'étendue cédée se trouve répartie çà et là dans ces trois provinces?

L'hon. M. STEWART: Oui.

M. KENNEDY: Est-ce que la superficie, qu'on lui a donné la faculté de choisir dans cette zone fertile est égale, acre pour acre, à ce qu'elle a cédé dans le parc?

L'hon. M. STEWART: Oui, à peu de chose près.

M. KENNEDY: Dans quelle proportion ces terres cédées se trouvent-elles dans l'Alberta?

L'hon. M. STEWART: Je n'ai pas les chiffres sous la main, mais je me ferai un plaisir de les communiquer à la Chambre.

M. KENNEDY: La compagnie a-t-elle choisi des terres dans la Saskatchewan et au Manitoba?

L'hon. M. STEWART: Oui, je crois qu'elle en a choisi dans les trois provinces, mais la sélection n'est pas encore terminée.

M. KENNEDY: Je désire protester officiellement au nom de la population de la région intéressée. Nous savons tous ce que signifie pour les colons l'autorisation accordée à ces compagnies de choisir des terres de cette façon. Il en résulte de lourdes charges pour ceux qui mettent en valeur une partie quelconque du pays en y construisant des routes et ainsi de suite. Je ne puis m'expliquer comment la cession de ces terres a pu être effectuée à ces conditions, ni pour quelle raison on aurait reculé les limites septentrionales de cette région à 150 milles ou plus au nord afin de plaire à la compagnie de la baie d'Hudson. La mise en valeur d'une nouvelle région constitue un problème épineux et ce mode de sélection des terres ajoutera aux difficultés que doivent surmonter les pionniers qui se vouent à cette œuvre d'expansion.

(Le crédit est adopté.)

Terres et parcs fédéraux, \$71,000.

M. BRADY: A-t-on l'intention de faire quelque chose pour le parc Mackenzie dans le district de Bella Coola, et d'en faire un parc national?

L'hon. M. STEWART: On me dit que nous n'avons pas encore fait l'acquisition de ce terrain. La question est en ce moment l'objet de négociations avec le gouvernement provincial, et nous ne pouvons rien faire avant l'acquisition du terrain.

M. BRADY: Je demande cela parce que nombreuses sont les demandes de renseignements au sujet du parc Mackenzie, et cette année un descendant en ligne directe de sir Alexander Mackenzie est même venu de Johannesburg (Sud-Africain) pour visiter les lieux où le célèbre explorateur avait terminé son voyage à travers le continent. J'ai pensé que le ministre, se rendant compte de l'importance de cette admirable région jugerait peut-être qu'il est à peu près temps de faire un autre de ces magnifiques parcs pour l'agrément de la population canadienne.

(Le crédit est adopté.)

L'hon. M. STEWART: Puis-je faire adopter le crédit que l'on avait réservé, ce qui épuiserait l'examen de mes prévisions budgétaires? Je me procurerai le renseignement que l'on a demandé au sujet du crédit de \$2,500 à l'intention de l'astronome.

M. McGIBBON: A mes yeux, le principe est tellement répréhensible que nous devrions nous y opposer. Réduit à sa simple expression cela veut dire que le Dominion doit faire les frais d'un enseignement post-universitaire pour le compte de quelque étudiant en France, en Allemagne ou ailleurs.

L'hon. M. STEWART: Plutôt que de réserver les autres crédits, je préférerais supprimer celui-ci complètement, car il ne s'agit que d'un bien faible montant et l'on peut facilement attendre jusqu'à l'année prochaine. Je puis assurer le comité que cette somme ne sera pas déboursée, avant qu'on ait fait un arrangement quelconque. Il faudra au moins un an pour s'assurer qu'il est possible de faire l'échange. Je ne veux pas que mon budget soit retardé à cause de cet article minime. En tous cas, je promets de ne pas dépenser cette somme cette année, s'il est impossible de conclure une entente.

M. ROSS (Kingston): Je conviens qu'il importe d'encourager les études astronomiques. Si cela est si nécessaire, pourquoi ne pas nommer un jeune Canadien à ce poste, comme nous le conseillons, au lieu de faire venir un étranger? Je suis surpris que le ministre du Travail ne s'oppose pas à ce que le ministre de l'Intérieur fasse venir quelqu'un de l'étranger,